



Offre d'emploi - Conseiller en prévention (niv. 1 ou 2) Région Bruxelloise et Brabant Wallon

Basic + ASBL est un groupement d'employeurs réunissant quelque 600 organismes d'enseignement et de services à la personne et à la collectivité situés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Basic+ engage un Conseiller en prévention (Niv 1 ou 2) pour assister et conseiller des établissements scolaires et associations situés principalement, en Région bruxelloise et Brabant Wallon.

Avec une grande autonomie, vous ferez en sorte que les établissements d'enseignement et associations répondent aux exigences légales en matière de sécurité et de bien-être au travail, à tous les niveaux. En collaboration avec d'autres conseillers en prévention, vous prendrez à cœur l'amélioration et la prévention du bien-être des travailleurs et des élèves, et travaillerez dans l'optique d'un système dynamique de gestion des risques.

- Vous développez la sécurité et élaborez un plan de prévention complet pour chaque école, sur base de la stratégie définie avec la direction
- Vous mettez en place une « culture de sécurité » et êtes la personne de référence en matière de sécurité auprès des directions d'établissement, des travailleurs et des élèves
- Vous étudiez les procédures, méthodes et conditions de travail et d'organisation pour proposer des mesures visant à limiter les risques
- Vous adhérez aux outils et pratiques développés par le réseau pour la politique de prévention dans ses écoles et les appliquez de manière harmonisée dans les différents établissements pris en charge
- Vous développez les contacts, tant internes qu'externes, afin d'optimiser les plans de prévention
- Vous collaborez avec le SEPP dans le cadre, notamment, de la médecine du travail
- S'il existe, vous participez au Comité de Prévention et de Protection au Travail dont vous serez appelé à tenir le secrétariat, et vous rédigez les documents et rapports officiels prévus par la loi

Votre profil

- Vous avez une formation en sécurité de **niveau 1 ou 2**. Une expérience préalable dans la gestion et l'implémentation de systèmes de sécurité en milieu scolaire est un plus.
- Vous avez de bonnes compétences en **communication écrite et orale**. Vous êtes à l'écoute des travailleurs, faites preuve d'empathie et ne craignez pas de bousculer les habitudes.
- Vous savez analyser de manière ciblée les informations et êtes capable de déterminer les priorités.
- Vous êtes orienté résultat, proactif, pragmatique.
- Vous faites preuve d'autonomie, d'une aisance relationnelle et avez un esprit d'équipe.

Nous offrons

- Une fonction variée et passionnante dans un environnement ouvert et convivial au sein d'une équipe de 15 conseillers en prévention.
- Un travail au sein d'un groupement d'employeurs qui offre une stabilité d'emploi, une vision long terme, et des projets qui impactent la vie quotidienne d'associations et de leurs membres ;
- Des missions valorisantes dans un environnement social altruiste.
- Une qualité d'emploi et de vie professionnelle, où le télétravail est possible, avec une rémunération en lien avec la commission paritaire 225 accompagnée d'avantages extra-légaux (chèques-repas 8 €, indemnité de frais, assurance hospitalisation & soins dentaires, voiture de société et carte essence après 6 mois pour un CDI à temps plein).



Le contrat (CDI à temps partiel ou temps plein) est signé par le groupement qui est l'employeur unique du travailleur, mais celui-ci prestera au siège des associations-membres où il se rendra en fonction des besoins. C'est pourquoi il habitera idéalement la Région Bruxelloise ou le Brabant Wallon.

Eu égard à l'environnement (scolaire) dans lequel il travaillera, le candidat retenu devra être en mesure de fournir un certificat de bonne et vie et mœurs (type 2).

Candidature

Les candidatures (CV et une lettre de motivation) sont à adresser à Wendy Fohn par mail à l'adresse job@basicplus.be.

Les candidats retenus seront conviés à un test écrit suivi d'un entretien individuel.